



MAIRIE - INFOS

La lettre d'information municipale : 2022/14

Saint Bonnet de Bellac, le 31 juillet 2022

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Ce mois de juillet qui s'achève ne fut pas porteur de bonnes nouvelles.

La plus triste, bien sûr, a été celle du décès brutal et inattendu de notre cantinière, Annick Desbordes, disparue bien trop tôt.

Dans un autre registre, moins dramatique, mais qui affecte, néanmoins, la vie de la commune, c'est la fermeture de l'épicerie au 31 juillet.

Tout ne peut être noir, et il arrive aussi que des événements heureux viennent apporter le sourire et la joie ; ce fut le cas la semaine dernière avec le mariage de Raphaël Dumont et Laetitia Lévêque.

La vie communale retrouve ses animations : le club de foot, l'Espérance Sportive a fêté son cinquantenaire le 18 juin dernier et fera son habituel cochon grillé le 20 août prochain, hier le concours de pêche a eu lieu au Pont St Martin et le dimanche 21 août c'est le comité des fêtes qui organise sa fête de la batteuse et son vide-grenier.

Le conseil municipal s'est réuni le 23 juin et a traité quelques dossiers dont vous trouverez le compte-rendu dans les pages suivantes.

L'école reprendra le 1^{er} septembre avec un effectif en légère baisse, 9 ou 10 départs sont prévus alors que 5 rentrées sont connues à ce jour, mais ainsi va la vie dans nos écoles rurales du nord de la Haute-Vienne.

La guerre en Ukraine continue avec son cortège de misères et d'abominations : parmi les huit personnes accueillies à St Bonnet, l'une d'entre elles, une jeune femme de 36 ans est repartie pour Kiev la semaine dernière.

Cordialement,

Jean-Claude BOULLE

Nécrologie :

C'est le jeudi 21 juillet qu'Annick DESBORDES nous a quittés à tout juste 61 ans. Cette disparition brutale a bien entendu, frappé et choqué, les élus et le personnel de la mairie dont Annick faisait partie même si la maladie l'avait éloignée de son activité de cantinière depuis 2 ans ½.

Entrée à la mairie au 1er janvier 1992 à la suite du départ à la retraite de Simone PERRIN, elle fut titularisée 1 an plus tard et assura depuis cette date son service auprès des élèves de St Bonnet avec sérieux et professionnalisme.

Appréciée des enfants qu'elle cotoya pendant près de 30 ans elle leur laissera le meilleur souvenir, ainsi qu'à l'équipe de la mairie.

Les travaux du Conseil Municipal

Réuni le 23 juin dernier dans la salle annexe de la salle polyvalente, le Conseil Municipal a examiné quelques dossiers :

- **Approbation des comptes-rendus** des 07 mars et 14 avril 2022 : Adoptés à l'unanimité sans observation
- **Epicerie** : Mme Laura LAVAUD : demande l'arrêt du bail qui lui a été consenti par la commune au 31 juillet 2022. Adopté à l'unanimité
Le maire propose de ne pas demander le règlement du loyer de juillet 2022. Adopté à l'unanimité.
Cette fermeture intervient 1an ½ après sa reprise par Laura LAVAUD qui aura essayé de maintenir ce commerce mais le manque de clients rendait l'issue inéluctable.
Pour information, Intermarché fait des livraisons à domicile gratuitement sur demande une fois par semaine et à partir de 50€ de commande au 05.55.68.73.00.
- **Parc éolien des landes** : projet d'extension – Adopté à la majorité (1 voix ne prend pas part au vote, 1 voix abstention, 1 voix contre, 8 pour).
Il s'agit d'un projet d'extension du parc actuel de 2 ou 3 éoliennes sur la commune de St Bonnet. Les études de faisabilité, notamment environnementales, vont commencer.
- **Réforme de la publicité des actes de la collectivité** : par derogation le maire propose la publicité des actes par affichage à la mairie – Adopté à l'unanimité
- **Cession bien de section** à Fauras : demande de MM Szczepaniak Yves et Gérard – Adopté à l'unanimité
- **Illuminations de Noël** : demande de subvention auprès du SEHV - Adopté à l'unanimité

* Informations du Maire au Conseil Municipal :

- **Route de Chateauneuf VC12** : les travaux ont commencé mercredi 22 juin et doivent durer 15 jours (*les travaux sont terminés à ce jour*) .
- **Travaux de rénovation de l'église** : les travaux de maçonnerie et couverture sont en cours. Suite à la demande du maire un devis complémentaire a été demandé à l'entreprise BOUCHARD pour le nettoyage du clocher qui n'était pas compris dans les travaux : coût 1 180 € HT (*les travaux de couverture sont maintenant achevés*).
- **Déplacement Radar RN 147** sens Poitiers-Limoges : en attente de nouvelles de la Préfecture (*une réunion sur place aura lieu le mercredi 3 août pour déterminer l'emplacement exact, à proximité du monument aux morts*).
- **Camp de scouts** : Les scouts guides de France reviennent à Maison Vieille du 06 au 21 août 2022 ;
- **Parc photovoltaïque agrisolaire** : le maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu la visite de la représentante de la société NEOEN qui étudie la possibilité d'implanter un parc photovoltaïque sur le domaine de la Graule.
Ce projet qui en est au stade de l'étude de faisabilité porterait sur une surface de 25 ha sur la propriété de 68 ha acquise récemment par M. CHAMPALOUX. L'objectif de ce projet agrisolaire est de permettre une exploitation agricole normale d'élevage sous les panneaux.
Le moment venu ce projet sera présenté au conseil municipal pour examen.
- **Circuits de randonnée** : ce dossier sera inscrit à une prochaine réunion du conseil municipal qui souhaite reprendre la maîtrise de tous les chemins ruraux de la commune.

Concours de pêche



Organisé par la Fraternelle qui regroupe les communes de La Croix sur Gartempe, St Sornin la Marche et St Bonnet de Bellac, le traditionnel concours du dernier samedi de juillet a connu un beau succès même si les eaux de la Gartempe sont à leur plus bas étiage.

50 adultes et 18 enfants ont participé à cette compétition. Un repas en soirée réunissant 110 convives a clôturé cette belle journée.

La cérémonie du 14 juillet



La cérémonie du 14 juillet présidée par Ginou CHAPPET en l'absence du maire a rassemblé une dizaine de personnes. Une gerbe a été déposée au nom du conseil municipal par Pascal JOLY.

Le mariage



Le 23 juillet, Laetitia et Raphaël se sont dit oui devant le maire de St Bonnet.

C'est une belle grande famille avec 5 enfants qui est venue habiter le logement de la commune du 17 rue des Tilleuls.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Les travaux du stade municipal



Les travaux d'aménagement au stade se sont déroulés en avril et mai, arasement du terrain d'entraînement par l'entreprise MASSY TP, semis du gazon bénévolement par Alain MOREAU, dalle et construction de l'auvent par les employés municipaux et le concours de Pascal JOLY et Alain NORMAND.

Les travaux de l'église

Les travaux de ravalement extérieur reprendront à la rentrée avec le revêtement de la façade et du côté est du bâtiment. Le piochage et les enduits intérieurs suivront.

La dépose du matériel électrique a été effectué et la mise en place de la nouvelle installation aura lieu à la reprise après les congés de l'entreprise, les cloches seront à l'arrêt pendant les travaux d'électricité.



Et toujours un appel à la générosité.....

2 possibilités pour faire un don :

. Un chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – St Bonnet de Bellac » à envoyer directement à la Fondation ou à déposer à la mairie.

. En versant directement sur le site de la Fondation



Cinquantenaire du club de foot



Samedi 18 juin, ce sont 250 convives qui ont répondu présent pour le repas du cinquantenaire.

Des joueurs du 1er jour (1971) à ceux d'aujourd'hui, toutes les générations étaient réunies autour de la paëlla préparée par le traiteur OBellaccueil.

L'inauguration de cette journée a eu lieu en présence du maire, des conseillers départementaux, du délégué du district, du Président de l'Espérance Sportive. On notait également la présence de Nicole PRESSIGNAC, l'épouse de Guy, des enfants de Raymond CHAPUT, Didier et Jean-Pierre, de notre infatigable Simone (Simone PERRIN) doyenne de cette sympathique réunion. Un feu d'artifice rassemblait plus de 300 personnes en fin de soirée.

Extraits des allocutions du président et du maire

ÉDITO DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté et ferveur que le club de l'Espérance Sportive de Saint-Bonnet-de-Bellac organise le **SAMEDI 18 JUIN 2022**, à partir de 11h30, au stade municipal, ses **50 et 1 an d'existence**.

Fierté, parce que l'Espérance est toujours là ! En effet, sous l'impulsion de ses fondateurs et de tous les dirigeants qui se sont succédés, l'histoire continue et écrit l'avenir de nos jeunes, qui sont pleinement dévoués et intégrés dans le fonctionnement de leur club.

Ferveur, car malgré les crises sanitaires, économiques, de guerre, que nous subissons, nous voulons vous retrouver, jeunes et moins jeunes pour vivre ensemble un moment convivial, rempli de joie, de partage, de souvenirs, bref un moment d'échange intergénérationnel. Il y a tant d'anecdotes à raconter...

Ce samedi 18 juin 2022 nous allons rendre hommage aux dirigeants fondateurs, à ceux qui nous ont quitté trop tôt.

Et nous allons nous tourner vers l'avenir en souhaitant bon vent à tous, et longue vie à notre club l'Espérance Sportive de Saint-Bonnet-de-Bellac.

Alors tous en fêtes avec les Verts.

Pascal JOLY

LE MOT DU MAIRE

L'Espérance sportive de Saint-Bonnet-de-Bellac nous réunit, aujourd'hui, pour commémorer son demi-siècle d'existence et fêter ensemble cette heureuse longévité.

L'espérance, quel mot magnifique !

Il y a 51 ans, Raymond Chaput, Guy Pressignac et quelques autres dont Louis Germaneau ont mis leur espoir dans ce mot ; en effet, « l'espérance est une confiance pure et désintéressée dans l'avenir ».

Et ils avaient raison, Raymond et Guy, car leur espoir et leur espérance se sont concrétisés tous les deux, en fondant l'objet de leur passion commune, un club de football pour les jeunes dans leur village.

Ils avaient raison puisque 51 ans plus tard, des dirigeants bénévoles et désintéressés comme eux, Pascal Joly, l'enthousiaste président de l'ESSB et son bureau, poursuivent leur œuvre dans le même esprit au service des jeunes dont l'engouement rappelle celui de leurs aînés, Marc Germannaud, Alain Normand, Joël Dechâtre et consorts, pour pousser le ballon sur le terrain de foot de Saint-Bonnet.

Les municipalités successives de Saint-Bonnet, celles de Théophile Rebeyrat, Lili Germaneau et la mienne, ont apporté leur pierre à l'édifice du club : installation du premier terrain rudimentaire en 1971, transféré ensuite à l'emplacement actuel en 1978, création de nouveaux vestiaires en dur en 2004, création actuelle d'un terrain d'entraînement et éclairage.

Les associations ont leur part dans la vie des communes, l'ESSB y a ainsi toute sa place et bénéficie de toute notre confiance.

La vie des clubs, comme les nôtres et celles de tout organisme, connaît des hauts et des bas mais l'espoir et l'espérance, la passion et le courage, souvent nous dépassent et nous font nous dépasser, que vive l'Espérance Sportive de Saint-Bonnet-de-Bellac.

Jean-Claude Boulle

La fibre

Orange a prévu une nouvelle **journée d'information le jeudi 18 août**.

Il convient de préciser qu'actuellement seuls 2 opérateurs, ORANGE et BOUYGUES proposent des raccordements. SFR et FREE ne se sont pas encore positionnés pour des raccordements sur St Bonnet.

La Fibre Orange arrive sur St Bonnet de Bellac



**Nos Experts Fibre vous attendent dans le
Camion Fibre Orange St Bonnet de BELLAC
Place du Champs de foire
Le JEUDI 18 AOUT de 10h à 18h**

Pour tester mon éligibilité



Flashez ce QR Code ou rendez-vous
sur
boutique.orange.fr/eligibilite



Nous vous accueillons dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.

La fibre, accessible en France métropolitaine sous réserve d'éligibilité et du raccordement du domicile du client.
Orange SA au capital de 10 640 226 386 € - 78, rue Olivier de Serres - 75015 Paris - 380 128 866 RCS Paris.

Orange Restricted

RN 147

Pour rappel les travaux de réfection de la RN 147 de la Daugerie au carrefour du Repère se dérouleront du 29 août au 23 septembre.

La circulation y sera interdite pendant toute cette période sur le tronçon de St Bonnet -le Repère sauf aménagement pour les habitants des villages riverains.

Les travaux de réfection du giratoire du carrefour du Repère auront lieu de nuit du 10 au 15 octobre et la circulation y sera interdite de 20h du soir à 6h du matin.

Restriction de l'usage de l'eau

Par arrêté du 28 juillet 2022, Madame la Préfète de la Haute-Vienne a déclaré le département en état de « crise renforcée » quant à l'usage de l'eau. Hormis les usages agricoles et abreuvement des animaux et les plantations de moins d'un an, seul est autorisé l'arrosage des jardins potagers de 20h à 8h.

Fête de la batteuse

Après 2 années d'interruption pour cause de pandémie, le comité des fêtes organise à nouveau la fête de la batteuse et son vide grenier. Toutes les informations figurent dans les affichettes ci-dessous :

ST BONNET de BELLAC
SUR LE STADE
Dimanche 21 août 2022

**FÊTE de la
BATTEUSE**

**Exposition
véhicules
anciens**

Vide grenier
Spectacles équestres
Jeux pour enfants
Feu d'artifice
Restauration :
midi-snack / soir-repas
Diverses activités.

I.P.N.S. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ST BONNET de BELLAC
SUR LE STADE
Dimanche 21 août 2022

VIDE GRENIER

**Location stands
1€ le ML**

**RESERVATION
06 30 43 28 54
06 64 00 20 44**

Batteuse
Spectacles équestres
Jeux pour enfants
Feu d'artifice
Restauration : midi-snack / soir-repas
Diverses activités.

**Exposition
véhicules anciens**

I.P.N.S. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE